



## **Avis de publicité pour l'occupation du domaine public**

*En application de l'article L2122-1-4 du Code général de la propriété des personnes publiques, la commune de Saclas vous informe du lancement d'une procédure de publicité pour l'occupation du domaine public.*

## Objet de la consultation

La collectivité a reçu des manifestations d'intérêt spontanées pour l'occupation de son domaine public concernant les projets suivants :

- **Installation de kiosques comportant des machines à laver automatiques et sèche-linge ;**
- **Installation de lockers automatiques de type Mondial Relay pour la distribution de colis.**

Dans le cadre de cette démarche, la collectivité souhaite s'assurer de l'absence de toute autre manifestation d'intérêt concurrente pour l'occupation du domaine public aux fins de l'installation d'équipements similaires.

## Localisation

Les installations envisagées se situeront aux adresses suivantes :

- Pour le kiosque : Espace Legarrec, 6 avenue Jean Jaurès, 91690 Saclas
- Pour les lockers : Espace Legarrec, 6 avenue Jean Jaurès, 91690 Saclas



## Durée de l'occupation

Le titre d'occupation temporaire sera attribué pour une durée de cinq (5) ans, non renouvelable.

## **Conditions générales d'occupation**

Les conditions d'occupation seront précisées dans la convention d'occupation temporaire du domaine public qui sera conclue entre les deux parties.

## **Critères de sélection**

Dans le cas où des manifestations d'intérêt concurrentes se révéleraient, la collectivité sélectionnera l'opérateur en fonction des critères suivants :

- Qualité du projet d'occupation du domaine public ;
- Respect des normes environnementales et de sécurité ;
- Impact visuel et esthétique ;
- Capacité financière et technique du porteur de projet ;
- Coûts éventuellement supportés par la collectivité.

## **Dépôt des manifestations d'intérêt**

Les opérateurs économiques intéressés par l'occupation du domaine public pour l'installation d'équipements similaires sont invités à manifester leur intérêt.

Les dossiers de candidatures devront comprendre :

- Une présentation détaillée du projet ;
- Les références du candidat en matière d'occupation et d'exploitation d'équipements similaires ;
- Les justificatifs de capacité technique et financière ;
- Toute autre information jugée pertinente par le candidat.

## **Date limite de dépôt**

Les manifestations d'intérêt devront être adressées avant le 3 octobre 2024 à 12h, par voie électronique à l'adresse suivante : [gilles.bayart@mairie-saclas.fr](mailto:gilles.bayart@mairie-saclas.fr)